

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Les principales actions du service



Nouveau logiciel Spanc-Gest

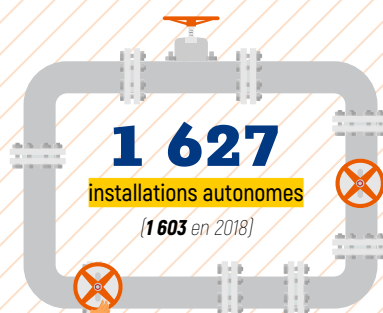
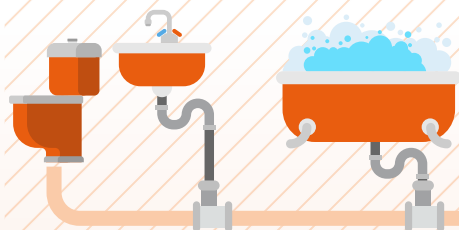
Rattaché au logiciel Anémone, solution facilitant la relation avec les usagers et la gestion de la facturation



Nouvelle organisation interne

Répartition des tâches entre les services Gestion relation clientèle et Exploitation

Poursuite des campagnes de contrôles de bon fonctionnement



155
installations autonomes
contrôlées en 2019
(69 en 2018)

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS



tous les
8 ans
(tarif : jusqu'à 220 € HT)

COÛT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Dépenses de **fonctionnement**

3 839 601 €



Dépenses **d'investissement**

3 834 398 €

19 ETP

agents de terrain assurant le service assainissement



40 ETP

à la direction de l'eau

TAUX DE CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS DES STATIONS



4 stations sur **6** conformes en 2019
(5 sur 6 en 2018)

(estimation MesureStep, conformité soumise à la validation de la Police de l'eau)

ÉQUIPEMENTS ET RÉSEAUX COLLECTIFS DES COMMUNES EN REGIE INTERCOMMUNALE

55 postes de relevage

3 fosses septiques

6 stations d'épuration à boues activées

2 décanteurs

14 filtres plantés de roseaux
7 lagunes

258.03 km de réseaux d'assainissement *(252,25 km en 2018)*

dont **738 m** linéaires de réseaux **renouvelés** en 2019

372.3 tonnes de boues évacuées essentiellement vers des centres de compostage

21% sont réutilisées en épandage agricole.